

**PROTÉGEZ
DURABLE-
MENT VOTRE
ACTIVITÉ
D'HÔTELLERIE**

Stella

Assuré d'avancer



Bénéficiez de garanties complètes adaptées

Pour satisfaire une clientèle toujours plus exigeante, Gan Assurances a conçu Stella, un ensemble complet de garanties, incluant de nombreuses extensions adaptées aux besoins spécifiques des professionnels de l'hôtellerie.

INCENDIE, EXPLOSION, RISQUES ANNEXES : vos bâtiments et leur contenu mobilier, matériel et embellissements sont couverts en valeur à neuf.

Le + Stella : les dommages subis par vos installations de plein air sont garantis : piscines, courts de tennis, éclairages extérieurs, panneaux publicitaires ou d'information, jeux extérieurs pour enfants, barbecues extérieurs en dur et structures en dur des golfs miniatures.

DÉGÂTS DES EAUX : vos bâtiments et leur contenu mobilier, matériel et embellissements sont également couverts en valeur à neuf.

Le + Stella : les dommages causés par le gel, l'engorgement et le refoulement des égouts ainsi que les fuites accidentelles de sprinkler sont garantis.

DOMMAGES AUX MARCHANDISES RÉFRIGÉRÉES : les dommages subis par vos marchandises dans les chambres froides et dans les meubles à maintenir une température contrôlée sont garantis

Le + Stella : les frais que vous êtes amené à engager pour les préserver en cas de sinistre sont également couverts.

BRIS DE GLACES, D'ENSEIGNES ET D'APPAREILS SANITAIRES : la garantie des vitrages et des appareils sanitaires est illimitée.

Le + Stella : les dommages subis par les marbres de façade ainsi que les parois d'aquariums situés dans l'hôtel sont garantis.

DOMMAGES AUX MATÉRIELS INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES ET DE SÉCURITÉ SURVEILLANCE : les dommages subis par votre matériel professionnel ainsi que les frais de remplacement et de reconstitution des supports d'information sont couverts.

Le + Stella : les dommages subis par les standards téléphoniques sont couverts.



VOL : les vols commis à l'intérieur de votre hôtel ou par agression, sur vous ou sur vos préposés à l'occasion de vos transports de fonds (espèces et valeurs), sont garantis.

Le + Stella : la garantie "vol dans l'hôtel" est étendue aux vols commis dans les dépendances ne communiquant pas avec l'établissement principal ; la garantie "vol sur la personne" inclut les matériels en transit dans votre établissement ou chez un préposé.

PERTES D'EXPLOITATION : la garantie s'exerce après les dommages consécutifs aux dommages garantis. Elle est proportionnelle au chiffre d'affaires.

Le + Stella : la garantie est également accordée après attentats, tempêtes, dégâts des eaux, fermeture administrative des locaux et impossibilité d'accès à la suite d'un sinistre.

→ Votre responsabilité civile : un incontournable

Les risques relevant de votre responsabilité civile sont de plus en plus nombreux et peuvent être lourds de conséquences.

Avec Stella, vous bénéficiez d'une garantie très large pour parer à toutes les éventualités !

RESPONSABILITÉ CIVILE D'EXPLOITATION :

que vous soyez mis en cause à la suite de **dommages corporels ou matériels subis par des tiers ou par votre personnel**, vous disposez d'une garantie très étendue.

> **Intoxication alimentaire** liée aux distributeurs automatiques installés dans votre hôtel, à la vente de produits régionaux, à une activité annexe de traiteur, aux repas effectués par votre clientèle au cours de réceptions ou à l'occasion de sorties ou excursions.

> Dommages subis par des tiers et provoqués par les **produits vendus ou fournis par votre établissement** (vêtements, parfums, jeux, souvenirs, etc.) lorsque ces dommages sont dus à une erreur de votre part dans la délivrance des produits ou à un vice de conception ou de fabrication.

> Dommages subis par des tiers dans le cadre d'une **activité de location de matériel de loisirs sans moteur** (vélos, pédalos, barques, skis, appareils de musculation, etc.) ou de cabines de plages.

> Dommages occasionnés lors de l'utilisation de **piscines, courts de tennis, golfs miniatures, jeux et autres équipements sportifs et récréatifs** (terrains de boules, balançoires, toboggans) situés dans votre établissement.

> **Erreur dans la réservation** des chambres ou des salles de réunion de votre établissement.

RESPONSABILITÉ CIVILE DÉPOSITAIRE :

vous bénéficiez de montants de garantie importants dans le cas où votre responsabilité est engagée à la suite de vols ou de dommages sur les effets personnels, les bagages, les objets divers et les véhicules de votre clientèle.

Le + Stella : la garantie s'étend aux dommages subis par les vêtements de vos clients du fait d'un service de blanchissage.



RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉGARD DU PERSONNEL DE L'HÔTEL :

les accidents du travail subis par votre personnel sont couverts.

PERTE DE VALEUR VÉNALE DU FONDS DE COMMERCE (garantie optionnelle) :

en cas de perte totale ou partielle de la valeur du fonds de commerce, vous êtes couvert sur la base du capital que vous avez choisi.

→ Votre Agent général Gan Assurances Un professionnel présent à vos côtés à tout moment

→ UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ ET À L'ÉCOUTE

Spécialiste du risque hôtelier et chef d'entreprise comme vous, votre Agent général Gan Assurances connaît votre métier et partage avec vous les mêmes préoccupations de qualité et de service.

A l'écoute de vos besoins, il vous oriente vers les solutions les mieux adaptées à votre situation.

→ L'EXPERTISE D'UN PROFESSIONNEL

Votre Agent général détecte et évalue les risques de votre activité. Assurance automobile, protection juridique, garantie homme-clé, obligations sociales envers vos salariés, etc. : il vous apporte conseil et expertise dans tous les domaines de votre vie professionnelle et personnelle.

→ UN ACCOMPAGNEMENT RÉGULIER

Parce que votre activité évolue en permanence (chiffre d'affaires, matériel, personnel, locaux, nouvelles activités, etc.), votre Agent général Gan Assurances vous accompagne dans la durée afin d'anticiper avec vous chaque changement et d'adapter vos garanties à vos nouveaux besoins.



PROFESSIONNELS DE L'HÔTELLERIE

Gan Assurances vous propose en plus un dispositif de protection contre le vol et l'incendie : Gan Activeille Pro.

**Parlez-en à votre conseiller
Gan Assurances !**

PRÉVENTION

Anticiper, la clé de la pérennité

Mettre en œuvre des mesures efficaces de prévention permet de réduire de façon significative les risques de sinistres liés à votre activité : votre Agent général Gan Assurances se tient à votre disposition pour mettre en place un dispositif de prévention adéquat.

Bon à savoir

Suite à la loi du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines, celles de votre établissement doit désormais être munie d'un dispositif d'alarme homologué visant à prévenir les risques de noyades.

→ **Avec Stella,
avancez l'esprit libre grâce
à une protection adaptée !**

- > **Une couverture très complète** adaptée aux spécificités de votre métier
- > **Des garanties évolutives** pour une protection toujours à jour
- > **Une tarification ajustée** aux risques réellement couverts
- > **Un contrat unique** pour plus de simplicité



**Avec Stella,
vous avez tous les atouts en main
pour pouvoir vous concentrer
en toute sérénité sur ce qui est
réellement important pour vous :
la bonne marche de votre activité.**

**Découvrez sans attendre
l'ensemble des garanties
qui vous sont réservées !**

Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances
Société anonyme au capital de 109 817 739 euros
(entièrement versé) – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z
Siège social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris – Tél. : 01 70 94 20 00
www.ganassurances.fr
Direction des relations consommateurs – Gan Assurances
Immeuble Michelet – 4-8, cours Michelet 92082 La Défense Cedex
E-mail : svpclient@gan.fr
Entreprise régie par le code des assurances et soumise à
l'Autorité de Contrôle Prudentiel, 61 rue Taitbout 75009 Paris

Pour les conditions et limites des garanties présentées
dans ce document, se reporter au contrat d'assurance.

Gan Assurances participe à la protection de l'environnement en sélectionnant des imprimeurs référencés "Imprim'Vert" ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.
Document non contractuel - Réf. : 3370-AT338-092012 - Crédits photos : Thinkstock - Getty Images - Création : New Act - Paris

Assuré d'avancer



ganassurances.fr